

École Saint-Jean-Baptiste C. S. de la Capitale

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE 14 OCTOBRE 2020 À 19H00
SÉANCE TENUE VIRTUELLEMENT (TEAMS)**

2020-10-14

Étaient présents :

Mme Annie St-Pierre, directrice de l'école
M. Jean-François Mercure, enseignant
M. Christian Cloutier, enseignant
Mme Marie-Pier Deboisbriand-Pépin, technicienne en éducation spécialisée
Mme Dominique Laflamme, psychologue
M. Jean Thivierge, responsable du service de garde
M. François Blay-Martel, président
Mme Mélissa Coulombe-Leduc, parent
Mme Rosalie Poulin, parent
Mme Ann Fournier, parent
Mme Marie-Eve Duchesne, membre de la communauté
M. Alexandre Sauvaire, parent

Étaient absents :

M. Dominic Garneau, Maison des jeunes

14 octobre 2020 – 19h00

1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES

Ouverture de la séance par M. François Blay-Martel (Président). Le quorum ayant été constaté, la séance est légalement constituée. Chaque membre du CÉ se présente à tour de rôle.

2. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par François Blay-Martel et accepté à l'unanimité que Rosalie Poulin soit secrétaire du CÉ pour cette année.

3. NOMINATION D'UN VICE-PRÉSIDENT ET D'UN PRÉSIDENT

Ann Fournier propose François Blay-Martel à titre de président, accepté à l'unanimité.

Jean Thivierge propose Mélissa Coulombe-Leduc à titre de vice-présidente, accepté à l'unanimité.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mélissa Coulombe-Leduc propose d'aborder le thème de la stratégie de sécurité routière comme autre point à l'ordre du jour.

Mme St-Pierre veut aborder une préoccupation d'un parent sur la sécurité des enfants dans le quartier comme autre point à l'ordre du jour.

RÉSOLUTION 2020-10-728 :

Il est proposé par Rosalie Poulin et appuyé par Jean-François Mercure d'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec les deux ajouts ci-haut mentionnés.

5. MOT DU PUBLIC

Aucun membre du public présent.

6. LECTURE, ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 JUIN 2020

- Corrections à apporter
 - Présence de Marie-Eve comme membre Comité populaire St-Jean-Baptiste.
 - Retirer les membres substitués des absents sur le procès-verbal.
 - Christian Cloutier mentionne apprécier les détails du procès-verbal.
 - Jean Thivierge mentionne que le nom du règlement doit être modifié dans le procès-verbal (remplacé par Projet de règlement modifiant le *Règlement sur les services de garde en milieu scolaire*)

Aucun suivi au procès-verbal.

RÉSOLUTION 2020-10-729

Il est proposé par Christian Cloutier et appuyé par Alexandre Sauvaire d'adopter le procès-verbal avec les modifications demandées.

7. CALENDRIER DES RENCONTRES (JOURNÉE ET HEURE)

- Mme St-Pierre demande l'avis de l'assemblée.

- Christian Cloutier mentionne qu'il préfère 18h30 peu importe la formule (en présence ou virtuelle).
- Mélissa Coulombe-Leduc mentionne préférer 19h pour des raisons familiales, mais mentionne que nous pouvons conserver le statu quo (18h30).
- Les autres membres iront avec la majorité.
- Le Président suggère de vivre cette première rencontre et d'évaluer la situation à nouveau pour les prochaines rencontres à la suite d'un sondage Doodle. Toutefois, il rapporte aussi la considération que les rencontres durent habituellement au moins 2 heures.
- Le calendrier (dates) proposé est accepté.

8. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

- Les membres mentionnent avoir lu les règles de régie interne envoyées préalablement.
- Le Président mentionne que les membres doivent s'appropriier ces règles tout en conservant une certaine flexibilité au sein des assemblées. Il s'agit d'un bon rappel pour l'ensemble des membres.
- Mme St-Pierre porte notre attention sur l'ajout de la section de la légitimité des votes à distance (contexte de pandémie).
- Jean demande de modifier le libellé dans les règles de Régie interne de Commission scolaire à Centre de service scolaire.

9. DÉCLARATION DES INTÉRÊTS

- Le Président propose que les gens qui ont à déclarer un conflit d'intérêt remplissent le formulaire et l'envoie à Mme St-Pierre le plus rapidement possible.

10. MERCREDIS DÉCOUVERTES

- Mme St-Pierre mentionne que le MEQ travaille à déposer son projet de règlement modifiant le *Règlement sur les services de garde en milieu scolaire* en avril, notamment concernant les frais chargés aux parents. Cette étape permettra au CÉ de statuer pour les suites de ce projet.
- Mme St-Pierre a sollicité le Centre de service scolaire (CSS) afin qu'il se positionne sur les mercredis découverte. En attente d'un retour du CSS.
- Alexandre Sauvage souligne le fait qu'il est important de se questionner et d'adresser aussi la préoccupation concernant la présence des enseignants pendant les mercredis PM.
- Jean-François Mercure ajoute que les enseignants ne se sont jamais prononcés sur la reconduite ou non des mercredis découvertes pour cette année. Cette décision a été prise sur la base du projet de règlement et de ce qu'implique la pandémie.
- Le Président affirme que cela n'a pas été dit en assemblée générale annuelle car le propos portait davantage sur le manque d'écoute du CSS. Le Président tend la main aux enseignants afin qu'ils se prononcent à ce sujet et le CÉ pourra aussi se positionner.
- Christian Cloutier mentionne que la question est plus profonde que le simple fait d'avoir accès au télétravail. Cela concerne davantage la tâche des enseignants qui est maintenant complète (temps déjà effectué) et souligne donc que le mercredi PM pourrait être utilisé par les enseignants selon leur convenance. Le CSS pourrait être plus compréhensif sur la réalité des enseignants de SJB.

- Mélissa Coulombe-Leduc dit ne pas comprendre l'explication de ce qui bloque aux ressources humaines du CSS à ce sujet. Le Président mentionne qu'une page synthèse à ce sujet pourra être envoyée aux membres du CÉ ainsi que la présentation Power point déjà effectuée par Mme Gélinau et le Président l'an dernier.
- Mme St-Pierre mentionne que le CSS applique la convention collective des enseignants.
- Le Président suggère qu'un point spécifique soit remis à l'ordre du jour du prochain CÉ à ce sujet suite à la lecture des documents explicatifs qui seront envoyés aux membres.

11. PROJET DE LOI 40

- Mme St-Pierre mentionne que le MEQ a envoyé des documents pour la formation des membres du CÉ. Des capsules de formation nous seront envoyées avec un guide d'accompagnement. Un comité d'engagement vers la réussite devra aussi être créé éventuellement. Mme St-Pierre nous fournira le tout rapidement.
- Un autre grand changement lié au Projet de loi 40 est la consultation des élèves sur au moins un point dans l'année scolaire au sein du CÉ.
- Rosalie Poulin suggère de consulter les élèves lorsque le CÉ devra se positionner sur le plan de lutte à l'intimidation. Le Président mentionne que les élèves ont été consultés sur le projet éducatif il y a 3 ans et que cette démarche avait été très intéressante.
- Jean-François Mercure suggère de les consulter sur les mercredis découvertes.
- Mme St-Pierre mentionne que le CÉ et les parents peuvent s'adresser directement à elle avant de passer vers le CSS, tel que suggéré dans le Projet de loi 40.

12. PRIORITÉS DU CÉ POUR 2020-2021

- Le Président demande l'avis des membres sur les priorités que pourrait avoir le CÉ au cours de l'année scolaire 2020-2021.
- Rosalie Poulin suggère de réfléchir à des moyens de s'assurer du bien-être des membres de l'équipe-école (un adulte qui est bien sera davantage disposé à enseigner et à prendre soin des élèves), notamment en contexte de pandémie.
- Jean-François Mercure suggère de s'attarder aux mercredis découverte avec un échéancier de travail à ce sujet. L'anxiété des élèves est aussi une grande préoccupation. Rosalie renchérit en mentionnant les ressources disponibles actuellement à ce sujet, notamment au sein du MEQ.
- Le Président ajoute que tous ces éléments peuvent être priorisés. Il pourrait être possible d'utiliser les journées de reconnaissance des membres de l'équipe-école avec d'autres initiatives à ce sujet pour valoriser le travail des intervenants scolaires.
- Mélissa Coulombe-Leduc aborde l'Assemblée générale de septembre où il avait été question de mettre en place un comité sur le sujet des mercredis découvertes. Elle demande où cela en est. Mme St-Pierre dit qu'il y a une première étape à franchir liée aux conditions de travail (RH) à ce sujet et ensuite il sera possible de travailler le tout en assemblée d'enseignants au lieu d'un comité de travail officiel. Mme Coulombe-Leduc mentionne que la communication avec les parents est essentielle dans ce dossier.
- Marie-Pier Deboisbriand-Pépin dit qu'elle discute beaucoup avec les élèves et elle qu'elle aura quelques solutions à proposer à Jean Thivierge et aux membres du service de garde (SDG) en lien avec le vécu des élèves et leur bien-être.
- Jean Thivierge propose que la place des parents à l'école pourrait être une priorité (ou un enjeu).

- Ann Fournier affirme que les priorités nommées sont intéressantes et qu'elle appuie, particulièrement les mercredis découvertes et la communication avec les parents à ce sujet pour garder la préoccupation vivante.
- Jean-François Mercure dit apprécier le commentaire de Mme Fournier et la préoccupation des mercredis découvertes pourrait avoir un impact sur les deux autres priorités nommées (bien-être de l'équipe-école et anxiété chez les élèves).
- Christian Cloutier revient sur le point de la non-présence des parents dans la cour d'école et dit s'en préoccuper aussi. Selon lui, il sera important de se pencher sur la meilleure façon d'alimenter ce contact important avec les parents qui est une marque de SJB et du quartier. Il suggère d'ajouter ce point comme priorité. Alexandre Sauvaire abonde aussi en ce sens.
- Le Président résume les priorités du CÉ pour cette année : 1- Mercredis découvertes, 2- Bien-être de l'équipe-école, 3-Anxiété des élèves, 4- Présence active des parents sur la cour d'école/dans l'école.
- Le Président suggère de faire une ébauche de document de travail / plan de travail des priorités. Lors du prochain CÉ, les membres pourront ajouter leurs éléments et s'assurer de traiter de cela pendant les prochaines rencontres (chantier avec document évolutif).

13. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

- Mme St-Pierre affirme qu'un budget de 855\$ est disponible pour le CÉ (frais de gardiennage, déplacement, etc.). Les demandes peuvent être faites au CÉ. Un souper pourra être possible éventuellement.

14. SORTIES ÉDUCATIVES ET SORTIES À PIED DANS LE QUARTIER

- Mme St-Pierre mentionne qu'habituellement le CÉ approuve le plan de sorties proposé par les enseignants. La planification est actuellement sur pause étant donné le contexte de pandémie et la fermeture de divers partenaires/organismes. Les parents ont à signer une autorisation pour les sorties des élèves (Annexe 1).
- Mme St-Pierre suggère que le CÉ endosse à nouveau ce plan de sortie (carré dans le quartier pour des sorties approuvées, soit du MNBAQ, Musée de la civilisation, Bibliothèque Gabrielle-Roy et Joseph-François-Perrault).
- Ann Fournier propose et Jean-François Mercure seconde l'acceptation du plan des sorties possibles au sein du quartier (le carré pré-établi).

15. OPP

- Relance possible des Recettes en pot pour finaliser le paiement du parc-école (certaines factures doivent encore arriver pour le parc-école) et soutien des familles en difficulté. L'OPP veut aider, mais avec la zone rouge il y a plusieurs limitations.
- Ann Fournier propose et Marie-Pier Deboisbriand-Pépin appuie la poursuite de la campagne des recettes en pot.
- Le projet de vente de chandails et de gourdes d'eau sera relancé éventuellement (après les Fêtes).
- Alexandre Sauvaire aborde aussi la communication avec l'OPP et le CÉ. Le travail dans les sous-comités unissant OPP et CÉ sera très profitable, notamment en lien avec les priorités du CÉ nommées précédemment.

16. SERVICE DE GARDE

- Jean Thivierge mentionne que le maintien des bulles-classe est de mise. Le tout se déroule bien. Le SDG apprivoise HopHop, mais les éducateurs se sentent très loin des parents et peinent maintenant à reconnaître les parents. La programmation de la première étape a été un succès et les enfants ont apprécié. Par contre, il y a eu moins d'enfants présents qu'escompté. Une deuxième thématique sera proposée pour la deuxième étape sous peu après consultation de l'équipe d'éducateurs. Pour les projets longs (jeudi long), des démarches sont en cours avec différents partenaires. Les enfants sont enthousiastes.
- Mélissa Coulombe-Leduc demande s'il est possible que deux bulles-classe soient mélangées. Jean Thivierge explique que parfois, dans le Caméléon en fin de journée, il y a plusieurs groupes-classes (bulles) mais ils sont distancés les uns des autres (tables désignées pour les groupes-classe/bulles).
- Alexandre Sauvare remercie chaleureusement l'équipe du SDG qui est efficace et plein d'amour. Il souligne que la fermeture de la cour aux parents fait en sorte que cela est peut-être la cause du fait que les éducateurs ne reconnaissent pas les parents.
- Jean-François Mercure mentionne lui aussi l'excellent travail de l'équipe du SDG. Il souligne que les journées sont longues dans la bulle du matin au soir. Les conditions d'apprentissage sont plus difficiles à maintenir lorsque l'on doit demeurer dans le même local sans arrêt (enfants fatigués en après-midi). Il faudra réfléchir à des moyens pour avoir des moments de pause pour les enfants et de changement d'air.
- Jean Thivierge abonde en ce sens et ajoute que la réalité actuelle faisant en sorte que tous les élèves de l'école ne peuvent se retrouver dans la cour en même temps fait en sorte que les élèves sont assis en classe très longtemps avant de pouvoir sortir dehors, bouger et changer d'air.
- Le Président demande s'il sera possible d'en discuter et d'avoir un chantier à ce sujet au sein de l'équipe-école. Le point devra être porté à l'assemblée générale du personnel scolaire. Ce dernier souligne aussi que les élèves sont heureux généralement de ces activités et de ce temps, malgré la présence à l'intérieur.

17. COMITÉ DE PARENTS

- Ann Fournier explique qu'une première rencontre s'est tenue pour les élections de chacun des comités. Elle explique aussi que maintenant, le Comité de parents est divisé par secteur et qu'il y aurait un représentant par secteur. Il faudra voir dans quel secteur nous sommes et nous assurer du lien avec la personne élue pour notre secteur.
- Ann Fournier mentionne que l'information circule très bien malgré l'absence sporadique du membre représentant l'école SJB.
- Mme St-Pierre explique en quoi consiste le comité de parents (un siège par école au comité de parents du CSS).

18. MOT DES PARTENAIRES DE LA COMMUNAUTÉ

- Dominic Garneau étant absent, ce dernier a fait parvenir aux membres du CÉ son topo des activités de la Maison des Jeunes. (Annexe 2)
- Marie-Eve Ducharme (Comité populaire St-Jean-Baptiste) : Au niveau de la sécurité routière, le projet de rue partagée pour la rue St-Gabriel a été déposé au Conseil de quartier récemment.

- Le Président suggère la possibilité que les élèves écrivent dans l'Info-Bourg afin de le rendre encore plus attractif pour les élèves et les parents. Les dates de tombées pourraient être envoyées au CÉ et à la direction. Marie-Eve Ducharme mentionne qu'il y a une certaine flexibilité pour ces dates de tombée (prochain Info-Bourg dans 10 jours).

19. MOT DE LA DIRECTRICE

- Mme St-Pierre aborde la gestion quotidienne réalisée pour le bien-être de tous dans ce contexte particulier.
- SJB a été touché à deux reprises par des cas de Covid.

20. AUTRES SUJETS

- Mme St-Pierre – Sécurité des enfants : Un père a mentionné qu'un arrêt sera retiré sur la rue St-Gabriel et le papa demande une action de la part de la direction et du CÉ. A ce sujet, Marie-Eve Ducharme mentionne que l'arrêt n'existait pas il y a quelques mois et qu'il est présent pour le projet de rue partagée temporaire (avec un arrêt devant le Parc Scott). L'arrêt sera retiré car le projet de rue partagée est temporaire. Ann Fournier ajoute que cet arrêt (près du Parc Scott) est impossible à conserver pendant l'hiver étant donné la pente abrupte. Marie-Eve Ducharme dit qu'il est possible de faire des pressions au 311 pour l'ensemble des intersections qui posent problème et le Président suggère aux parents du quartier de répondre au sondage à ce sujet.
- Mélissa Coulombe-Leduc – Stratégie Sécurité routière : Une amorce de consultation des parents a été faite l'an passé. Des fonds sont disponibles pour mettre en place un projet à ce sujet (ex : sensibilisation, prévention sécurité routière).
 - Jean-François Mercure suggère la possibilité d'un projet lié aux déplacements des élèves de 6^e année sur l'heure du dîner se dirigeant vers la Maison des jeunes.
 - Mélissa Coulombe-Leduc donne des précisions sur les projets admissibles pour cette utilisation de fonds.
 - Marie-Eve Ducharme nous informe que *Accès Transport Viable* a reçu le mandat par la ville pour travailler sur les corridors scolaires. Une vérification auprès d'eux pourrait être possible.
 - Mélissa Coulombe-Leduc suggère d'aller chercher davantage d'informations à ce sujet et de nous la transmettre par la suite pour entrer en action assez rapidement afin de répondre aux délais impartis par cet appel de projet.
 - Il est proposé par Jean-François Mercure et appuyé par Jean Thivierge de mandater Mélissa Coulombe-Leduc pour les démarches liées au projet de stratégie sécurité routière.
 - Ann Fournier pourra prendre les informations nécessaires à la ville. Dominic Garneau et Marie-Eve Ducharme seront aussi mis dans la boucle de cette collaboration.

21. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Jean Thivierge de levée l'Assemblée à 21h19.

Rosalie Poulin
Secrétaire d'assemblée

François Blay-Martel
Président